



01 34 32 33 60

pierre.guyard@capeb-grandecouronne.fr

Action commune
CAPEB Grande Couronne Ile-de-France
et CAPEB Grand Paris



01 40 55 12 05

zerorejet@iledefrance.ffbatiment.fr

Action commune
GPPF, FFB Grand Paris,
Fédération BTP 77 et FFB IDF



01 41 20 17 56

boulay.stephanie@aesn.fr

ZERO REJET

Profitez d'une
aide financière de 60%*
pour l'achat d'une
station de nettoyage
de vos brosses et rouleaux !

**Entreprises de peinture,
soyez écoresponsables !**

*Aide financière de 60% plafonnée sur la base du prix recommandé fabricant, accordée à toutes les entreprises franciliennes de moins de 50 salariés adhérentes ou non à une organisation professionnelle (45 % pour les entreprises de + de 50 salariés).



Comment faire en 3 étapes... ... afin de bénéficier d'une aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'achat d'une station de nettoyage ?

- 1** **Contactez au choix**, l'une des deux Organisations Professionnelles dont les coordonnées sont indiquées au dos de ce document, et qui vous transmettra :
 - la liste des stations validées par l'Agence de l'Eau avec leurs caractéristiques, leurs tarifs recommandés fabricant, le taux d'aide financière de l'Agence de l'Eau, les coordonnées des revendeurs. (vous pouvez aussi travailler avec votre fournisseur habituel.)
 - une liste des centres de collecte et traitement de déchets dangereux
- 2** **Faites votre choix** sur la station de nettoyage adaptée à vos besoins, et sur un revendeur.
Un Bon de Commande pré-rempli vous sera ensuite transmis sur la base de ces renseignements, faisant notamment apparaître :
 - le tarif HT du matériel, le montant d'aide de l'Agence de l'Eau, les frais de dossier.
 - Un engagement de traitement des déchets issus de la station de nettoyage vers une filière adaptée pour les déchets dangereux.
- 3** **Renvoyez ce document** complété et signé, avec un chèque correspondant au montant des frais de dossier (45€) et au montant de la station (déduction faite de l'aide de l'Agence de l'Eau). Vous ne faites pas l'avance de l'aide financière, elle est directement déduite !

La station de nettoyage est alors commandée auprès du revendeur que vous avez choisi. Vous n'avez pas à vous en occuper !

Après livraison, votre chèque est encaissé. Vous recevez une facture acquittée.

La station de nettoyage : La solution pour nettoyer vos brosses et rouleaux

**Facilement accessible grâce
à une aide financière de 60%* !**

Vous rencontrez aujourd'hui de réelles difficultés pour assurer le nettoyage des outils dans le respect de la réglementation en vigueur, et de l'environnement tout en restant compétitif.

La station de nettoyage apporte aujourd'hui une réelle solution à vos attentes :

- Rapidité de nettoyage donc gain de temps
- Economie d'eau
- Facilité d'utilisation
- Amélioration de la durée d'utilisation des rouleaux
- Zéro rejets polluants
- Respect de la réglementation concernant la gestion des déchets
- Participation à la prise en compte de l'environnement par l'entreprise
- Argument commercial de plus vis-à-vis de vos clients

Et en plus....

....vous pourrez aussi profiter d'une aide financière de 60% pour la gestion de vos déchets dangereux** !

*Aide financière de 60% plafonnée sur la base du prix recommandé fabricant, accordée à toutes les entreprises franciliennes de moins de 50 salariés adhérentes ou non à une organisation professionnelle (45 % pour les entreprises de + de 50 salariés).

**Aide financière de 60% du prix de collecte et traitement des déchets dangereux en centre agréé à concurrence de 3T/entreprise/an, accordée pendant 3 ans à toutes les entreprises franciliennes de moins de 50 salariés adhérentes ou non à une organisation professionnelle.

